



Fondation reconnue d'utilité publique par arrêté royal belge depuis septembre 2022



La spiritualité islamique au service de l'intérêt général

Avenue Louise, 209 / bte 7
1050 Bruxelles

www.fondationwaqf.be

IBAN : BEXX XXX XXX XXX

Sommaire

I. INTRODUCTION

Origine et définition du Waqf ?.....	2
Nos missions et nos objectifs.....	4
Vision de la Fondation.....	7
Stratégie de gouvernance.....	7
◦ Conseil d'administration & comités opérationnels.....	8
◦ Fondateurs & membres du CAF.....	8
Valeurs de la Fondation.....	9
Financements.....	10

II. PROJET DE LA FONDATION

Centre d'action sociale et religieuse islamique (CASRI).....	12
Maison de la Zakât / Bayt Al-Zakât (BALZAK).....	13
Académie des sciences islamiques et de communication (ASIC).....	14
Maison d'édition islamique (MEDI).....	15
Groupe médiatique islamique (GMI).....	16
Musée d'arts et d'histoire islamiques (MAHI).....	17
Polyclinique spécialisée en médecine spirituelle islamique (POMSI).....	18
Quels sont les services actuellement disponible ?.....	18

III. SOUTENIR LA FONDATION

Comment nous soutenir ?.....	21
Pourquoi nous soutenir ?.....	20
◦ Agissez dès maintenant pour soutenir la Fondation.....	22
Quels sont nos partenaires ?.....	23

IV. NOS COORDONNÉES

Introduction

La **Fondation Waqf de Belgique** est une fondation **reconnue d'utilité publique** par arrêté royal belge depuis le 14 septembre 2022. Elle repose sur le système de la solidarité sociale et de bienfaisance islamique appelé «Waqf», plus précisément le «Waqf Khayrî» (Waqf public).

Le Waqf est un système de solidarité social islamique qui **implique la donation de biens pour des fins d'intérêt général et de bienfaisance**. Les biens donnés sont alors considérés comme **sacrés** et ne peuvent être vendus ou transférés, mais sont utilisés pour soutenir des projets qui profitent à la communauté dans son ensemble.

Origine et définition du Waqf

Le Waqf est né de la tradition prophétique suivante, relaté par 'Abd Allah ibn 'Umar :

'Umar ibn al-Khattâb a acquis une terre et s'est rendu auprès du Prophète pour le consulter à ce sujet.

Il lui a demandé : « Ô Messager d'Allah, je possède une terre comme je n'en ai jamais eue, que me suggères-tu d'en faire ? » Le Prophète Lui répondit : « Si tu le souhaites, tu peux en immobiliser le fonds (la terre) et faire œuvre de charité des fruits qui en découlent, ceci à la condition que la terre ne puisse faire l'objet de vente, d'achat, de donation ou de succession ».

'Umar ibn Al-Khattab a ainsi fait don de son bien au bénéfice des pauvres, des proches parents, des esclaves (pour les libérer), pour la cause d'Allah, des voyageurs et des hôtes. Le gestionnaire [du bien immobilisé] peut également bénéficier des produits qui en découlent et en faire profiter ses amis dans le besoin, de manière équitable et raisonnable, sans avoir l'intention de s'enrichir.¹

En d'autres termes, **la littérature classique islamique définit le Waqf comme l'acte d'immobiliser de manière permanente et inaliénable un bien pour en distribuer les revenus aux nécessiteux**. Cette définition est avancée par des auteurs tels que Cheikh Mohamed Ahmed Mostapha Ahmed (surnommé « Abou Zahra » 1898-1974).

1 : Cette prophétie a été rapportée par 'Abd Allah ibn 'Umar à propos de son père 'Umar ibn al-Khattâb/Al-Bukhari, hadith n°2737

Bien que le terme « Waqf » ne soit pas spécifiquement mentionné dans le texte coranique, les principes et les pratiques du Waqf sont en harmonie avec de nombreux versets qui encouragent les croyants à faire œuvre de charité et de bienfaisance. Ces versets comprennent notamment ceux-ci :

Vous n'atteindrez la (vraie) piété que si vous faites largesses de ce que vous chérissez. Tout ce dont vous faites largesses, Allah le sait certainement bien.¹ La vision à terme de la Fondation Waqf de Belgique est de devenir une véritable force fédératrice des institutions islamiques et des citoyens belges de confession musulmane autour de projets communs utiles à la société belge et à la cohésion sociale, ainsi qu'une référence nationale en matière de : Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah sont à l'image d'un grain qui produit sept épis contenant chacun cent grains. C'est ainsi qu'Allah multiplie sa récompense à qui Il veut, car Allah est Omniprésent et Omniscient.²

Cette pratique est également en accord avec de nombreux textes de la tradition prophétique qui encouragent les croyants à faire preuve de bienfaisance perpétuelle (Sadaqah Jâriya). L'un de ces textes est le suivant :

Parmi les actes et les bonnes œuvres qui suivent le croyant après sa mort, il y a une science qu'il aura enseignée et divulguée, un enfant pieux qu'il aura laissé après lui, un Coran qu'il aura légué en héritage, une mosquée qu'il aura édifiée, une maison qu'il aura construite pour le voyageur démuné, une rivière qu'il aura aménagée au profit des autres et une aumône qu'il aura prélevée de ses biens, étant encore vivant et en bonne santé. Toutes ces œuvres lui parviendront après sa mort.³



Les savants musulmans ont travaillé durant des siècles pour faire **évoluer le système du Waqf** en tenant compte du texte et du contexte. Grâce à leur travail, ce système a été élargi et amélioré pour répondre plus efficacement aux enjeux et aux besoins de son époque et de son environnement.

En prenant en considération les résolutions les plus récentes de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) concernant le Waqf, ainsi que le cadre juridique belge et européen en matière de fondations, nous formulons la définition suivante et contextualisée du Waqf :

1 : S.3, V.92

2 : S.2, V.261

3 : Ibn Majâh, hadith n°242

Le Waqf est un concept islamique qui désigne un acte juridique par lequel une ou plusieurs personne.s, animée.s exclusivement par des intentions pieuses et charitables, décide.ent volontairement d'affecter – sous forme de dons, de donations, de legs ou de prêts – **un patrimoine (actifs) ainsi que les revenus et services qui en découlent** à des œuvres de bienfaisance et d'intérêt général ; et/ou pour garantir la sécurité à des personnes vulnérables spécifiques dont peuvent faire partie le/les constituant.s (fondateur.s), des membres de leur famille et leur descendance, désignés par le/les constituant.s du Waqf eux-mêmes. **Ce.s dernier.s ont également le devoir de désigner un administrateur responsable,** qui peut être une Fondation d'Utilité Publique, de la bonne gouvernance du patrimoine en question.¹

Nos missions et nos objectifs

La mission de la Fondation Waqf de Belgique est d'œuvrer pour le bien commun et l'intérêt général à partir du développement humain sous toutes ses formes, y compris les aspects spirituels et religieux islamiques. La Fondation a également pour mission d'assurer la gouvernance générale, la préservation et le développement du patrimoine islamique dédié aux œuvres de bienfaisance se trouvant sous son autorité.

La Fondation Waqf de Belgique est par ailleurs amenée, en parallèle au développement de son propre programme, à héberger, soutenir et financer des structures et projets tiers, que ce soit en Belgique ou ailleurs dans le monde.

De manière non exhaustive, **la Fondation Waqf de Belgique a pour objectifs d'atteindre les buts suivants :**



Encourager le Waqf, une pratique traditionnelle de don de charité islamique, et offrir aux citoyens belges de confession musulmane l'opportunité de réaliser à la fois un acte religieux et un acte citoyen. Cela peut être accompli soit en créant un Waqf, soit en contribuant à des projets existants. Cette pratique bénéficie non seulement à la communauté de foi, mais également à l'intérêt général du pays.



Promouvoir et encourager la solidarité sociale et humanitaire envers les plus fragiles de la société.



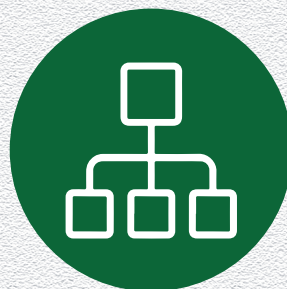
Permettre aux citoyens musulmans d'affecter leurs dons, donations, legs et prêts aux endroits et projets les plus utiles à la communauté musulmane de Belgique et à l'intérêt général.



Rendre plus aisée et dynamique la collaboration entre les organisations publiques ou privées (incluant les associations musulmanes, etc.) au niveau national, européen et international, qui partagent le même objectif que la Fondation ou dont l'activité contribue directement ou indirectement à sa réalisation.



Promouvoir une meilleure diversité dans les actions citoyennes menées par les structures associatives musulmanes en tenant compte des secteurs qui en ont le plus besoin.



Faciliter la vie des petites structures associatives ayant des difficultés, notamment financières, en les intégrant dans la Fondation.



Encourager et soutenir les jeunes à se lancer dans des projets citoyens innovants et répondant aux enjeux actuels de notre société.



Éduquer et former dans le domaine des sciences islamiques, de la citoyenneté et de la communication.²



Soutenir et encourager les étudiants musulmans à la recherche scientifique dans le domaine de l'islam et des sciences humaines et sociales en général.



Promouvoir et organiser des événements qui favorisent la communication et le dialogue intracommunautaire et interconvictionnel.



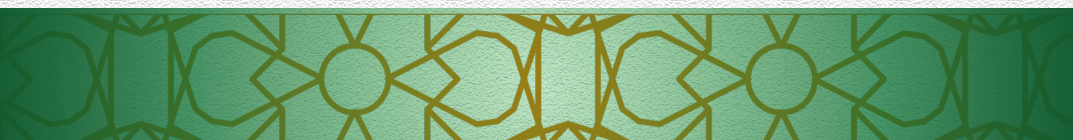
Contribuer au bien-être physique et psychologique des citoyens, et particulièrement aux personnes âgées.



Promouvoir les arts, la culture et la spiritualité islamique.



Mettre en place des institutions et des symboles significatifs pour les citoyens belges de confession musulmane, ainsi que pour le bien-être général de la société



Vision de la fondation

La vision à terme de la Fondation Waqf de Belgique est de **devenir une véritable force fédératrice des institutions islamiques et des citoyens belges de confession musulmane** autour de projets communs utiles à la société belge et à la cohésion sociale, ainsi qu'une référence nationale en matière de :

- **Gouvernance générale des Waqfs**, d'hébergement de fonds, de préservation et de développement du patrimoine islamique dédié aux œuvres de bienfaisance et à l'intérêt général en Belgique ;
- **Développement d'infrastructures et de projets** d'envergure et emblématiques pouvant contribuer à l'épanouissement et au bien-être des citoyens de confession musulmane en Belgique ;
- **Soutien et accompagnement des institutions d'intérêt général islamique** implantées en Belgique ainsi que, directement, à certaines catégories de personnes nécessiteuses ;
- **Recherche, production et diffusion de savoirs** relatifs à l'islam et aux musulmans en Belgique.

Stratégie de gouvernance

La Fondation Waqf De Belgique s'engage à :

- **définir une stratégie de gouvernance très rigoureuse** et transparente sur son fonctionnement, ses fonds, ses investissements ainsi que sur ses projets et activités en général;
- **respecter scrupuleusement la volonté des fondateurs de Waqf et ceux qui y contribuent** par les dons, donations, legs ou prêts ainsi qu'à l'affectation de leur patrimoine.

Transparence : La Fondation Waqf De Belgique mettra par ailleurs à disposition de tous **une information détaillée à partir des différents canaux médiatiques de la Fondation** (courrier, site Internet, réseaux sociaux, newsletter, publications papier, radio, TV, etc.), **afin de rendre compte de toutes ses actions.** De plus, un rapport d'activité sera communiqué annuellement afin de donner une vision globale et détaillée des activités, des projets soutenus, de la santé financière et de la situation patrimoniale de la Fondation.

Indépendance : La Fondation Waqf De Belgique est, et demeurera, une entité totalement indépendante. Elle ne peut par conséquent être associée à aucune structure préexistante, qu'il s'agisse de mosquées ou d'autres types d'organisations.

o **Conseil d'administration & comités opérationnels**

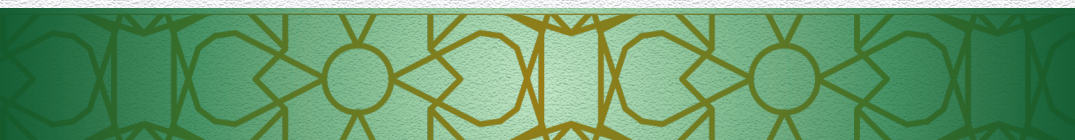
Pour mener à bien sa mission d'intérêt général et réaliser ses objectifs, la Fondation Waqf de Belgique s'est dotée **d'organes décisionnels et opérationnels internes :** un **Conseil d'administration** composé du collège fondateur (cinq personnes) soutenu par les représentants de **huit Comités opérationnels** (comité d'éthique et de supervision générale, comité d'experts, comités des Waqfs, comité de direction des projets et services, comité financier, comité de communication, comité des fondateurs et des donateurs, comité des partenaires) qui sont à la fois autonomes et interdépendants.

Le Conseil d'administration associe ainsi des représentants de la société civile, du monde religieux, académiques, associatives et économiques. Il règle, par ses délibérations, les affaires de la Fondation. Il définit, notamment, la politique générale de la Fondation, fixe les orientations stratégiques, vote

o **Fondateurs & membres du CAF**

Les cinq cofondateurs siégeant au Conseil d'administration de la Fondation Waqf de Belgique sont :

- **HABBACHICH Abd-Nasseur :** Président
- **ANDOUH Saïd :** Secrétaire général
- **HABBOUB Abdelhadi :** Vice-président & responsable pédagogique
- **HABBACHICH Lhoucine :** Trésorier
- **KHATABI Abdelilah :** Trésorier adjoint



Les valeurs de la fondation

La Fondation Waqf de Belgique a l'ambition d'incarner et de promouvoir un certain nombre de valeurs nécessaires à la bonne gouvernance de la Fondation et à la **cohésion sociale**. En voici les principaux :

La sincérité dans la démarche altruiste et dans les actes de bienfaisances.

L'intégrité des membres de la Fondation et de ses partenaires.

Le respect de la diversité humaine.

L'équité dans l'affectation des produits et œuvres de bienfaisance.

La solidarité envers les partenaires de la Fondation et les bénéficiaires des produits et œuvres de bienfaisance.

La coopération avec tous les partenaires de la Fondation.

La responsabilité morale de la Fondation à faire le maximum pour soutenir et développer des projets de bienfaisances et d'intérêt général répondant concrètement aux besoins des citoyens les plus démunis et aux enjeux de la cohésion sociale.

La transparence dans les activités menées par la Fondation vis-à-vis de tous (citoyens, partenaires, bénéficiaires des œuvres de bienfaisances, monde politique, etc.).

L'autonomie et l'indépendance de la Fondation sur le plan financier et de sa gouvernance générale.

Financements

La Fondation Waqf de Belgique se donne comme ambition de réaliser ses objectifs et mener à bien ses missions d'intérêt général en agissant dans plusieurs champs d'action. Pour être à la hauteur de cet engagement et aussi renforcer sa légitimité, son indépendance et son autonomie, la Fondation Waqf de Belgique se doit, nécessairement, de mettre en œuvre une **stratégie de financement efficace et durable** pour chercher à accroître son patrimoine, tout en utilisant de manière optimale et responsable ses ressources.

Le portefeuille qui constitue le patrimoine de la Fondation Waqf de Belgique se divise en deux catégories d'affectations distinctes, mais complémentaires :

1

Le financement et le développement de la Fondation Waqf de Belgique en tant qu'organe de gouvernance générale.

2

Contribution au financement, à l'entretien, au développement du patrimoine et des projets et services proposés par la Fondation ainsi qu'aux différents bénéficiaires désignés notamment par les donateurs.

Précisons toutefois qu'une quote-part (12 %) de chacun des dons, donations, legs et prêts à destination de cette seconde catégorie sera automatiquement déduite pour être affectée à la première.

Ainsi, la Fondation est financée par :

- **Tous dons, donations, legs et prêts de particuliers, d'associations** (mosquées, etc.) **et d'entreprises** diverses, ainsi que recevoir tous subsides publics ou privés qui ont une valeur naturelle, culturelle, architecturale ou historique, ou qui sont susceptibles de l'acquérir. Elle peut, en vue de la poursuite de son but, les affecter à son usage propre ou, dans le cadre d'une utilisation corporelle, en assurer la gestion en vue de leur préservation ou de leur conservation. Ces dons financiers peuvent être uniques ou permanents ;
- **Des fonds Waqf** (Waqf monétaire) à objets spécifiques dont la gestion est, soit confondue, soit distincte de son patrimoine ;
- Soutien financier par **le sponsoring ou le mécénat** ;
- **Les aumônes** (Zakât et Sadaqah) des citoyens musulmans ;

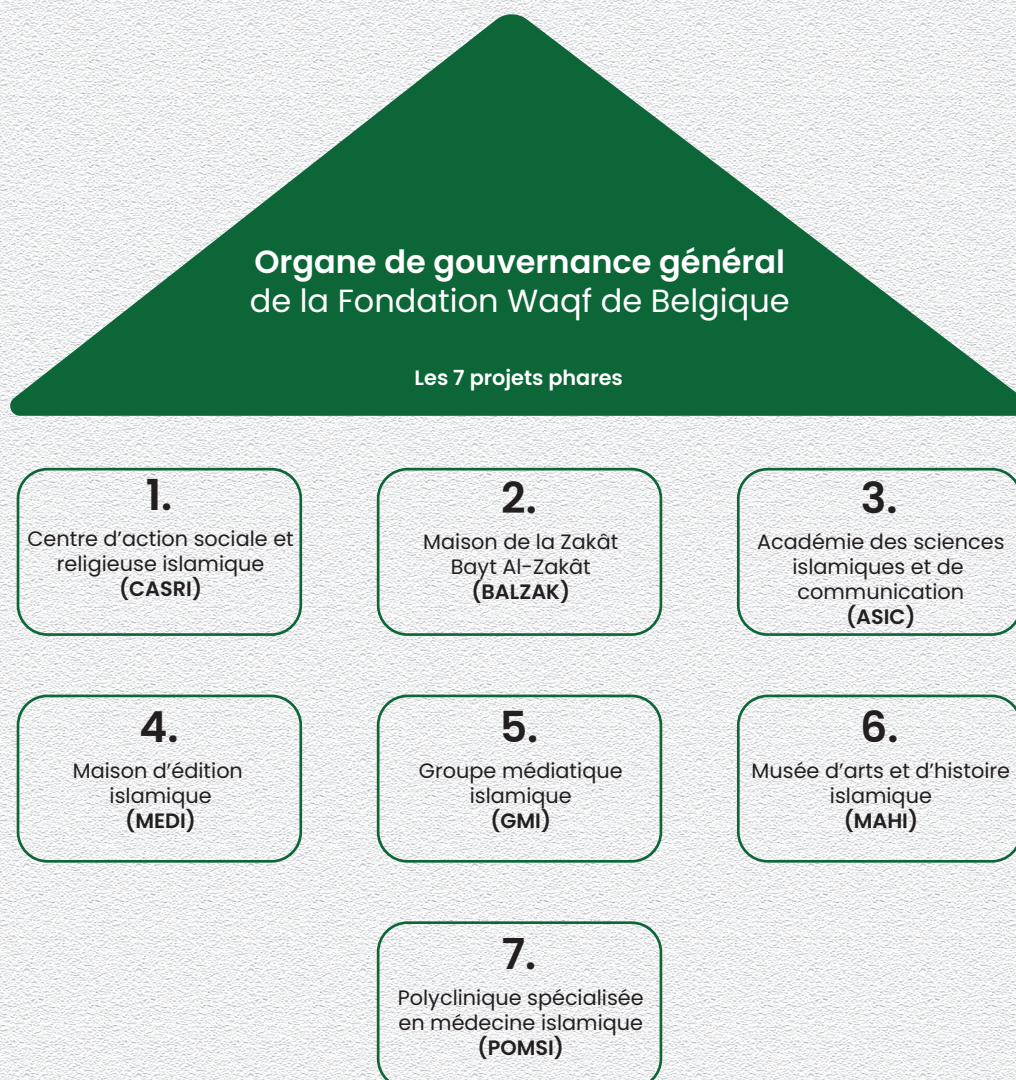
- **Le patrimoine des défunts musulmans sans héritiers ;**
- **Des profits d'activités connexes et accessoires,** y compris les activités commerciales et investissements en tout genre, mais respectant les préceptes islamiques, pour accroître son patrimoine au profit des bénéficiaires.



Les projets de la fondation

Sur base d'une enquête publique menée auprès des citoyens belge de confession musulmane et d'une étude sur les besoins de la communauté, la Fondation Waqf de Belgique a définie **sept projets phares** d'utilité publique qu'elle cherchera à réaliser à moyen et long terme.

La fondation Waqf de Belgique appelle à soutenir tous les projets d'utilité publique publiés sur son site, qu'ils soient directement initiés par la Fondation elle-même ou par les associations tiers partenaires, les fondations et Waqf abritées en son sein. Cependant, sachant que la Fondation Waqf de Belgique est encore à ses débuts, nous invitons les généreux donateurs à accorder un **soutien prioritaire à son organe de gouvernance général**, à partir duquel tous les projets seront pilotés.



Description des 7 projets phares (Waqfs) de la Fondation

1- Centre d'action sociale et religieuse islamique (CASRI)

Le Centre d'Action Sociale et Religieuse Islamique (CASRI) de la Fondation Waqf de Belgique aura comme objectifs d'**accueillir, d'écouter, d'informer, de conseiller, d'accompagner et d'aider tant les citoyens**, les organisations (de bienfaisance, religieuses ou politiques) et les entreprises belges qui le souhaitent sur des **questions générales d'ordre social, juridique et religieux** ; que d'accompagner des personnes, notamment diplomatiques, de passage dans notre pays et désireuses d'obtenir des informations sur l'islam et ses institutions en Belgique.

Le CASRI est, donc, un organisme général qui dirigera plusieurs **services relatifs aux questions sociales, juridiques et religieuses, dont les suivants** :

- service d'accompagnement, de conseil et d'information islamique ;
- service d'assistance juridique et de médiation de conflits ;
- service d'aide aux étudiants ;
- service d'aide alimentaire ;
- service d'aide et de réinsertion sociale aux détenus/anciens détenus ;
- service d'assistance spirituelle hospitalière ;
- service de logement via une agence immobilière sociale ;
- service d'information, de promotion et de certification du hallal ;
- service d'accompagnement pour le pèlerinage ('Umra et Hajj) à la Mecque et autres lieux sacrés ou historiques de l'islam ;
- service de consultation des musulmans de Belgique;
- service d'accompagnement des mosquées et associations islamiques diverses.

Les différents services proposés initialement par le CASRI peuvent se voir réajustés ou complétés afin que le CASRI puisse répondre de manière plus efficace aux besoins des citoyens et bénéficiaires en général et des enjeux de notre société.

2- Maison de la Zakât / Bayt Al-Zakât (BALZAK)

L'action sociale, en particulier l'**amélioration des conditions de vie des citoyens**, est l'un des buts prioritaires de la Fondation Waqf de Belgique. Il nous semble donc important, voire urgent, de créer une **organisation chargée de collecter la Zakât**¹, l'aumône légale purificatrice due par les citoyens musulmans, et de la redistribuer de manière équitable aux bénéficiaires légitimes mentionnés dans le Coran.

Actuellement en Belgique, il n'existe pas d'organisme central chargé de collecter et de redistribuer la Zakât. Les citoyens belges qui pratiquent l'islam ont le choix de trouver eux-mêmes des personnes éligibles parmi les huit catégories de bénéficiaires pour s'acquitter de cette dette, ou bien de déléguer cette tâche fastidieuse aux mosquées et aux associations islamiques locales.

En constatant cette situation, la Fondation Waqf de Belgique a pris l'initiative de créer un organisme central spécialisé dans la gestion de la Zakât, nommé **« la Maison de la Zakât - Bayt Al-Zakât »**. Cette institution facilitera la vie des citoyens belges de confession musulmane en les **déchargeant de la recherche de personnes éligibles à recevoir la Zakât**. Elle veillera également à acheminer la Zakât vers des projets judicieux et des personnes qui répondent aux conditions d'éligibilité, tout en respectant le choix du donateur quant à la destination de sa Zakât.

En outre, la Maison de la Zakât - Bayt Al-Zakât offrira un **service spécialisé de calcul de la Zakât** al-Mâl aux particuliers et aux indépendants.



1: Il convient de rappeler que la Zakât est considérée comme le troisième pilier de l'islam, et représente à la fois une obligation financière en faveur des plus démunis, un acte d'adoration et un droit divin. En tant que mécanisme de redistribution des richesses, la Zakât, tout comme le Waqf, joue un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté et dans la promotion du développement économique.

3- Académie des sciences islamiques et de communication (ASIC)

L'Académie des Sciences Islamiques et de Communication (ASIC) aura comme **vocation de former aux sciences islamiques en général ainsi qu'à la recherche et à la communication dans ce domaine.**

Lorsque nous parlons des « **sciences islamiques** », nous faisons référence à la fois aux sciences traditionnelles de la théologie musulmane telles que les sciences du Coran, du hadith, etc., ainsi qu'à tous les domaines des sciences humaines et sociales spécifiques à l'islam, ainsi qu'à la communication en général.

Notre objectif est de proposer une **formation solide, avec une approche interdisciplinaire**, pour notamment comprendre et promouvoir un islam authentique du juste milieu, ouvert sur le monde, et pouvant répondre aux enjeux et défis de notre société moderne et plurielle.

Les différents programmes de formation s'adresseront non seulement aux cadres et responsables musulmans - (futurs) imams, enseignants de religion islamique, aumôniers-, mais aussi à toute personne intéressée par les questions islamiques, et notamment les étudiants des écoles supérieures ou d'universités.

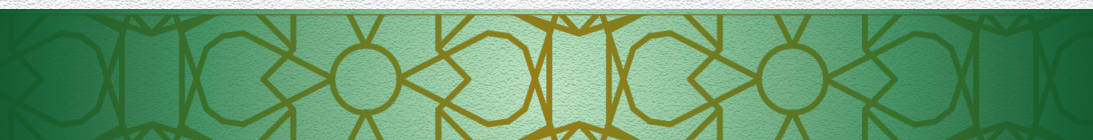
Une collaboration étroite devra se faire avec des **professeurs experts**, liés à des universités belges et externes, dans les différentes disciplines proposées par les cursus. L'Académie devra disposer également d'un centre de recherche spécialisé dans les questions d'Islam, ainsi qu'une **bibliothèque islamique de référence nationale.**



4- Maison d'édition islamique (MEDI)

La Fondation Waqf de Belgique considère qu'il est important de **combler le manque de maison d'édition islamique de référence en Belgique** en investissant dans la création et le développement de sa propre maison d'édition. Celle-ci aura pour mission de promouvoir les valeurs, la spiritualité, la culture, les arts, la civilisation ainsi que tous les sujets de société, dans tous les domaines, en relation avec l'islam en tant que religion ou en tant que civilisation.

La maison d'édition islamique de la Fondation Waqf de Belgique **sera responsable de toutes les étapes de l'édition**, depuis la sélection des manuscrits par un comité de lecture selon des critères rigoureux correspondant à sa ligne éditoriale, jusqu'à la distribution et la vente finale du livre, en passant par d'éventuelles améliorations de l'écriture et du récit. Sa ligne éditoriale visera à promouvoir un islam authentique et modéré, ainsi que l'« agir et le vivre-ensemble » dans notre société. En outre, la maison d'édition aura pour mission de **traduire des livres de référence islamiques**.



5- Groupe médiatique islamique (GMI)

Ces dernières années, nous avons malheureusement entendu trop souvent des **discours publics affirmant l'existence d'un problème de « vivre-ensemble » au sein de la société belge, en stigmatisant souvent les citoyens musulmans.** Cependant, la grande majorité des citoyens belges ne tombent pas dans le piège de ces discours qui tendent davantage à diviser les citoyens plutôt qu'à fournir une information objective.

En réalité, il est indéniable que les citoyens de confession musulmane sont très actifs dans leur participation au « vivre-ensemble », et même au-delà. **La communauté musulmane joue un rôle crucial,** non seulement sur le plan économique, mais aussi dans tous les autres domaines de la société, tels que le social, l'éducatif, l'humanitaire ou encore le politique. Les citoyens belges de confession musulmane sont une réelle plus-value pour la société belge et pour l'Europe dans son ensemble, même en période de crise.

Cependant, il est regrettable que **cette réalité positive ne soit pas suffisamment relayée dans les médias traditionnels,** ce qui peut donner l'impression, aux yeux d'une certaine opinion publique, que la communauté musulmane de notre pays ne contribue que peu ou pas du tout au développement économique et à la paix sociale.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est important de créer un **groupe médiatique islamique en Belgique,** capable de relayer les différentes initiatives des citoyens belges de confession musulmane dans notre société. Ce média pourrait également **donner la parole aux musulmans, qu'ils soient experts ou non,** sur des sujets liés à l'islam et aux enjeux de la société en général. Ce groupe de médias, qui se subdiviserait en **trois sous-médias** (audiovisuel, audio et écrit), jouerait un rôle important dans la diffusion de programme d'informations et d'éducation, ainsi que dans la promotion de « l'agir et du vivre-ensemble » en relayant notamment les contributions positives de la communauté musulmane dans notre pays.

6- Musée d'arts et d'histoire islamiques (MAHI)

La Fondation Waqf de Belgique a un rôle important à jouer dans l'éducation citoyenne en **promouvant l'art et l'histoire de l'islam**. C'est pourquoi nous pensons qu'il est pertinent de créer un Musée d'Arts et d'Histoire Islamiques (MAHI). Nous estimons que **Bruxelles**, en tant que capitale européenne, est un lieu idéal pour un musée de cette envergure, qui pourrait contribuer au rayonnement de la Belgique dans le monde. L'art est en effet un vecteur d'échanges culturels, commerciaux et touristiques entre les pays.

Le Musée d'Arts et d'Histoire Islamiques **abordera l'islam en tant que religion et en tant que civilisation** ayant eu une influence majeure sur le monde. Il mettra également en avant la place et le rôle des autres religions et communautés, ainsi que leurs contributions significatives à la vie sociale, économique et culturelle du monde islamique. En outre, il traitera de l'histoire de l'immigration musulmane en Belgique et en Europe.

Le MAHI aura un rôle important dans la **préservation et la diffusion de la culture, de l'histoire et du patrimoine, ainsi que dans la transmission des savoirs et des connaissances** dans le domaine de l'islam. Il collaborera avec d'autres musées belges, tels que le Musée Art et Histoire, ainsi qu'avec des musées internationaux, tels que le Musée d'Art Islamique du Caire et le British Museum. Il deviendra également un **partenaire privilégié de l'école et des enseignants**. Le MAHI, à travers ses expositions, ses productions culturelles et les activités proposées, jouera un rôle essentiel dans la promotion de l'art et de l'histoire de l'islam en Belgique et dans le monde.



7- Polyclinique spécialisée en médecine spirituelle islamique (POMSI)

La Polyclinique Spécialisée en Médecine Spirituelle Islamique (POMSI) a pour but de **rendre les soins de santé plus accessibles**, notamment grâce à un **service à domicile** proposé par une équipe spécialisée dans différents domaines de la santé. Ce service proposera une assistance aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se déplacer, en permettant aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible dans leur environnement familial, de réintégrer leur domicile rapidement après une intervention chirurgicale ou une hospitalisation, et de bénéficier d'une écoute attentive en cas de solitude.

En plus des soins de santé conventionnels, la POMSI offrira également une **médecine dite « non conventionnelle » (holistique)**, qui inclura la médecine spirituelle islamique. Cette médecine naturelle contribue à améliorer la santé et le bien-être général du patient en adoptant une approche thérapeutique globale, en considérant le corps dans son ensemble, à savoir son état physique, psychologique, énergétique, émotionnel et spirituel, tout en tenant compte des valeurs et croyances spécifiques à l'islam.

La Polyclinique proposera également un **espace d'accueil et de loisirs** pour les personnes âgées, dans le but de les **sortir de l'isolement**. Cette initiative vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en leur offrant un espace de détente et de partage, ainsi que des activités ludiques et récréatives.

19

Quels sont les services actuellement disponibles ?

La Fondation Waqf de Belgique propose pour commencer **trois services accessibles immédiatement au public** :

- service de conseil et d'**information islamique**;
- service d'accompagnement, de conseil et de **médiation de conflit**;
- service d'accompagnement, de conseil et de **calcul de la Zakât al-Mâl**.

D'autres services s'ajouteront progressivement à cette liste en fonction des besoins et des moyens de la Fondation.



Soutenir la fondation

Comment nous soutenir ?

Vous pouvez soutenir la Fondation Waqf de Belgique et ses 7 projets phares de multiples manières :

- par des dons financiers (Sadaqah, Zakât ou Waqf) de manière ponctuelle ou récurrente à la Fondation ;
- par des donations, legs ou prêts de biens mobiliers ou immobiliers ;
- en hébergeant vos projets d'intérêt général au sein de la Fondation ;
- en devenant mécène, parrain ou sponsor de la Fondation ;
- par du bénévolat, en fonction de votre temps et de vos compétences ;
- par vos suggestions et conseils d'experts en fonction de vos domaines de compétences ;
- par vos propositions de projets innovants ;
- en vous abonnant au club des amis de la Fondation ;
- en parlant de la Fondation et en partageant ses publications sur les réseaux sociaux ;
- en affichant le logo de la Fondation au sein de vos associations (mosquées, écoles, club sportives, etc.) et vos commerces ;
- par vos invocations.

Pourquoi nous soutenir ?

Nous croyons fermement que chacun d'entre nous a **le devoir citoyen et spirituel** de contribuer au développement du bien commun et du bien-être des citoyens, en particulier des plus précarisés de notre société. Il est également nécessaire de rassembler nos valeurs et projets communs, conformément à notre devise nationale « **L'union fait la force !** ».

Il est également important de contribuer à la **préservation et au développement du patrimoine** islamique en Belgique et de créer des institutions emblématiques dans différents domaines d'activités qui peuvent contribuer au **développement humain**, y compris les aspects sociaux, intellectuels, spirituels et religieux, tant pour les citoyens d'aujourd'hui que pour les générations futures.

Enfin, nous devons contribuer à la revivification, au développement et à la **promotion de la tradition prophétique du Waqf en Belgique et en Europe**. Cette institution de solidarité sociale, qui consiste à immobiliser un patrimoine afin de les affecter dans des projets d'intérêt public, est une méthode éprouvée **pour contribuer au développement socio-économique et au bien-être des citoyens**.

Agissez dès maintenant pour soutenir la Fondation

Pour effectuer un don financier Sadaqah, Zakât ou Waqf, de manière ponctuelle ou récurrente, vous pouvez :

- Soit contacter notre secrétariat par e-mail à l'adresse contact@fondationwaqf.be ou par téléphone au 02/77.77.77 pour prendre rendez-vous avec l'un de nos conseillers, qui pourra vous recevoir dans nos bureaux ou se déplacer chez vous.¹
- Soit vous rendre sur notre site internet www.fondationwaqf.be pour effectuer votre don en ligne.
- Soit effectuer votre don directement par virement sur le compte bancaire de la Fondation en utilisant les coordonnées bancaires suivants :

IBAN : BEXX XXXX XXXX XXXX.

BIC : xxx xxx xxx

BANQUE : BNPParibas

Pour le don par virement bancaire, veuillez préciser en communication "DON FWDB" suivi du type de don choisi (Waqf, Zakât ou Sadaqah). Exemple : DON FWDB – Sadaqah.

¹: Une rencontre physique avec les cinq fondateurs de la Fondation est particulièrement nécessaire pour tous les dons et prêts financiers importants, ainsi que pour toutes les donations mobilières et immobilières (Waqf).

Quels sont nos partenaires ?

La Fondation Waqf de Belgique est engagée à collaborer avec **tous les acteurs qui partagent ses valeurs et objectifs**, qu'ils soient citoyens, associations, entreprises, pouvoirs publics ou experts. Ces **partenariats et collaborations** peuvent être établis tant à l'échelle nationale et européenne qu'internationale.

La Fondation Waqf de Belgique est ouverte à tout **soutien de mécènes, sponsors ou de parrains**, pour autant qu'ils adhèrent à ses valeurs et objectifs.

Elle est également habilitée à héberger en son sein des **fonds et Waqfs créés par une ou plusieurs personnes morales de droit privé ou par une ou plusieurs personnes physiques**.

En tant qu'organe ayant pour mission d'accompagner et de fédérer les différentes institutions culturelles et de bienfaisance islamiques en Belgique, la Fondation Waqf de Belgique **collabore étroitement avec toutes les organisations islamiques représentatives**, tant en Belgique qu'en Europe et à l'international.

En interne, la Fondation Waqf de Belgique s'appuie sur une **équipe qui incarne les valeurs promues par la Fondation**, pleinement engagée pour réaliser sa mission d'utilité publique et atteindre ses objectifs à court, moyen et long termes.

Si vous partagez nos valeurs et que vous souhaitez devenir l'un de nos partenaires, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse e-mail, téléphone ou site web pour prendre rendez-vous avec l'un de nos conseillers.



Nos coordonnées

NOUS CONTACTER

Nom : Fondation Waqf de Belgique

N° d'entreprise : 793268968

Siège social : Avenue Louise, 209 / bte 7 – 1050 Bruxelles

Tél. : 0032 2/xx.xx.xx

E-mail : Contact@fondationwaqf.be

NOS INFORMATIONS BANCAIRES

IBAN : BEXX XXXX XXXX XXXX

BIC : xxx xxx xxx

BANQUE : BNP PARIBAS

NOS MÉDIAS & RÉSEAUX SOCIAUX

Site web : www.fondationwaqf.be

Youtube : https://www.youtube.com/@WAQF_be


Facebook : <https://www.facebook.com/WAQF.be/>

Instagram : <https://www.instagram.com/waqf.be/>

Tiktok : [tiktok.com/@www.waqf.be](https://www.tiktok.com/@www.waqf.be)

Twitter : https://twitter.com/WAQF_be

LinkedIn : <https://linkedin.com/in/fondation-waqf-de-belgique>



Avenue Louise, 209 / bte 7
1050 Bruxelles

www.fondationwaqf.be

IBAN : BEXX XXX XXX XXX